

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DPA 90 Attribution et signature de marché de maîtrise d'œuvre.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21-6° ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la délibération approuvant le principe de l'opération, dont la date et la référence figurent au tableau annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du jury de concours en date du 08 octobre 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2015 par lequel Mme la Maire de Paris soumet pour attribution le marché de maîtrise d'œuvre dont l'objet, le montant et la proposition d'attributaire sont indiqués dans le tableau annexé et sollicite l'autorisation de signer ledit marché ;

Vu les pièces des marchés, les procès-verbaux relatifs au marché de maîtrise d'œuvre déposés à la bibliothèque du Conseil de Paris ;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre indiqué en annexe, d'autoriser la Maire à le signer et à procéder à sa mise au point éventuelle dans les conditions et limites fixées par le Code des marchés publics ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Le marché de maîtrise d'œuvre indiqué en annexe est attribué. Mme la Maire est autorisée à signer ce marché et à procéder à sa mise au point éventuelle dans les conditions et limites fixées par le Code des marchés publics.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée selon les indications figurant dans la délibération susvisée, approuvant le principe de l'opération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO